

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le douze décembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : 7

Nicole FAURE, Serge ARLLOT, Andrée BOCQUERAZ, Gilles GUINARD, Julien FIAT, Noël GARDEN, Béatrice FIAT

Absents excusés : Philippe GALL, Nathalie BOCQUERAZ, Christophe RUET

Procurations : Philippe GALL donne pouvoir à Gilles GUINARD

Nathalie BOCQUERAZ donne pouvoir à Andrée BOCQUERAZ

Christophe RUET donne pouvoir à Nicole FAURE

Votants : 10

Andrée BOCQUERAZ a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°2024-54 : REMBOURSEMENT DE FRAIS AU MAIRE

Madame le Maire a avancé des frais, soit 212€, pour se rendre au Congrès des Maires à Paris, avec Andrée BOCQUERAZ 2^{ème} adjointe.

Ce montant correspond au trajet en train, aller/retour.

Il convient donc de rembourser Madame le Maire de 212€

La somme de 212€ sera imputée au compte 6185,

Après écoute de l'exposé, le conseil délibère, à l'unanimité,
DECIDE de rembourser Madame le Maire.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

**Le Maire,
Nicole FAURE**

